

# Formations Fnosad : du bilan 2022 aux perspectives pour 2023

*Voilà maintenant dix-neuf ans que la Fédération nationale des organisations sanitaires apicoles départementales (Fnosad) répond aux besoins de connaissances, de compétences, de formation ou d'évolution professionnelle de celles et ceux qui s'investissent dans l'activité apicole. Le bilan de l'année 2022 est riche : obtention d'une certification essentielle, nouveautés organisationnelles, évolution de l'offre de formation... De quoi bien démarrer l'année 2023.*

par **Hélène de Mulatier, Florentine Giraud et Alain Goulnik**

Lorsque la Fnosad a décidé en 2004 de développer une activité de formation, elle a en tout premier lieu constitué un réseau de formateurs spécialisés dans le sanitaire apicole afin de pouvoir répondre aux besoins qui s'exprimaient. À l'origine, les demandes émanaient de diverses organisations (Osad, Services vétérinaires, syndicats, etc.) souhaitant former tant des Agents sanitaires apicoles (ASA) que des apiculteurs afin qu'ils acquièrent des connaissances de base en pathologie apicole. Presque vingt ans plus tard, la gouvernance sanitaire a évolué, le réseau de la Fnosad s'est étoffé, les objectifs ont légèrement changé. La Fnosad maintient son activité en proposant, depuis 2016, des formations de Techniciens sanitaires apicoles (TSA) dont le financement est essentiellement assuré par des fonds publics et complété par les Osad et la Fnosad. Rappelons qu'il existe depuis plusieurs décennies un programme européen d'aide

à l'apiculture, dont le nom, la durée et le contenu ont été modifiés à diverses reprises mais dont les objectifs perdurent. Il vise globalement à l'amélioration de la production et de la commercialisation du miel et permet de dégager des crédits communautaires pour le secteur apicole. Le dernier en date, le programme apicole européen (PAE), avait une périodicité de trois ans et s'est achevé au 31 décembre 2022. Le nouveau, baptisé Programme sectoriel apicole (PSA), est établi dans le cadre des plans stratégiques relevant de la Politique agricole commune (PAC), pour une période de cinq ans (2023-2027).

## **Renforcer le maillage territorial des TSA**

La Fnosad, grâce à son statut de fédération apicole d'envergure nationale et d'organisme de formation, a pu régulièrement présenter un projet éligible aux aides prévues dans le programme européen, et bénéficier de fonds

publics. Ce soutien financier lui a servi à assurer des prestations de formation à des coûts très réduits. Ce dispositif permet aux candidats Techniciens sanitaires apicoles et, par extension, à leurs organisations de rattachement, de bénéficier d'une partie des fonds publics dédiés à la filière apicole, qui sont, par ailleurs, presque exclusivement destinés aux apiculteurs professionnels.

Pour l'année 2023, un nouveau projet a été déposé auprès de FranceAgriMer, dans lequel la Fnosad prévoit de poursuivre des formations initiales et continues de TSA, afin de renforcer le maillage territorial et d'assurer le remplacement de ceux qui cessent leur activité.

### L'atout de la certification Qualiopi

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, pour les prestataires de formation, l'obtention de financements publics est conditionnée à la certification Qualiopi. Pour y accéder pour son activité de formation de TSA, l'équipe de la Fnosad, accompagnée dans ses démarches par un organisme extérieur, a effectué un travail considérable de plusieurs mois.

Obtenu en février 2022, la certification Qualiopi permet à la Fnosad de pérenniser son éligibilité aux subventions provenant de fonds publics, qu'elle sollicite et obtient annuellement auprès des instances européennes et nationales. Mais il faut aussi et surtout retenir que cette certification Qualiopi atteste de la qualité des processus mis en place par la Fnosad pour ses actions de formation, qui permettent effectivement aux participants de développer des compétences dans le domaine de la santé de l'abeille. Ainsi, depuis février, l'offre de formations initiale et continue a été organisée en conformité avec le référentiel qualité de Qualiopi, avec l'objectif d'assurer aux candidats les conditions favorables à leur réussite et de conserver cette certification. Des ajustements ont dû être opérés dans l'organisation des formations, notamment, et pour ne citer qu'elle, pour prendre en charge des besoins spécifiques tels que le handicap, et faire en sorte que les formations de la Fnosad soient accessibles à tous.

### Passage de témoin et consolidation

L'obtention de la certification Qualiopi coïncide avec le départ de l'un de ses acteurs, Jérôme Vandame. Questionné sur ce qu'il retiendra de ses quinze années au sein de la Fnosad, il répond fièrement par un descriptif complet, précis et chiffré de l'histoire de l'organisation des formations au sein de la Fnosad, de sa genèse jusqu'à ce jour de février où il s'est envolé vers de nouvelles occupations.



Octobre 2022 à Rives (38) : formation initiale de TSA, en salle...

Son descriptif très circonstancié, il le conclut ainsi, lui qui a été coordinateur des formations de la Fnosad de 2007 à 2022 : *« Ce que j'en retiens c'est que la Fnosad a su s'organiser et mettre les moyens en place pour constituer un centre de formation efficace, que ce centre de formation peut compter sur un réseau de formateurs sympathiques, performants, et disponibles permettant de répondre à toutes les demandes de formations. C'est, à mon avis, une belle réussite de la Fnosad et de ses Osad adhérentes. »*

L'arrivée de Hélène de Mulatier qui le remplace depuis septembre 2022 en tant que coordinatrice permet à la Fnosad de consolider son dispositif de formation.

Pour 2022, la Fnosad a su répondre positivement aux 18 Organisations sanitaires apicoles départementales (Osad) et Organismes à vocation sanitaire (OVS) souhaitant organiser des formations initiales de TSA de sept jours, ainsi qu'à la demande du centre de formation CFPPA Bougainville

(avec des formations de dix jours entrant dans le cadre du Certificat de spécialisation apiculture qui y est proposé).

Avec 192 Techniciens sanitaires apicoles formés en 2022, ce sont 1220 TSA qui peuvent assurer des visites aux apiculteurs et leur fournir conseils et aides dans le domaine sanitaire apicole. Il est d'ailleurs à noter que la Fnosad poursuit ses formations initiales pour pallier les arrêts d'activité d'un certain nombre de TSA chaque année, et maintenir ainsi un nombre constant de TSA actifs.

### **De la poursuite des formations continues en 2023**

L'évolution permanente de la connaissance des maladies de l'abeille ou de la réglementation et l'apparition de nouvelles menaces impliquent une mise à jour régulière des compétences des TSA. C'est pourquoi la Fnosad, tout en poursuivant la programmation des formations initiales, a décidé de mettre en place des journées de formation continue destinées à tous les TSA en activité. Qu'il soit rattaché ou pas à une organisation

sanitaire apicole, tout TSA désireux de mettre à jour ses compétences, d'approfondir un sujet, d'actualiser sa compréhension de l'évolution d'un règlement, peut librement accéder à ces formations continues.

Elles ont été pensées et mises en œuvre par la commission formation composée de neuf membres de la Fnosad (administrateurs et salariée), chargée d'élaborer les référentiels et les évaluations et de suivre le bon déroulement des sessions. Un tronc commun



... et formation au rucher.

à toutes ces journées de formation continue a été élaboré par cette équipe, avec des informations sur l'OMAA, sur *Aethina tumida* ou encore des éclaircissements quant à la conduite à tenir lors des visites sanitaires.

Ce tronc commun constituant la base du déroulé pédagogique de la session est complété par la réponse aux questions soulevées lors du tour de table inaugural. Chacun des participants est effectivement invité à faire connaître ses attentes et le formateur s'efforce dans la mesure du temps qui lui est imparti de répondre à chacune de celles-ci.

Ainsi, entre le 5 novembre et le 16 décembre 2022, la Fnosad comptabilise 15 journées de formation continue réparties sur une grande partie du territoire national, ce qui représente 250 TSA formés et 17 formateurs mobilisés.

Les formateurs, au nombre de 25, sont tous des apiculteurs désireux de partager leurs compétences avec d'autres. Ces 25 formateurs ont été sélectionnés au terme d'un processus de recrutement : 11 d'entre eux sont vétérinaires et détiennent le Diplôme inter école (DIE) en apiculture et pathologie apicole,

### Michel Rives, formateur de la Fnosad depuis cinq ans, raconte...

«Ce 3 décembre 2022, à Rodez (Aveyron), vingt TSA issus de cinq départements avaient convergé pour, avouons-le, le plaisir de retrouver des camarades de formation mais aussi et surtout pour en apprendre encore un peu plus sur leur fonction. Presque tous espéraient une sérieuse mise à jour de leurs connaissances en matière de maladies et de traitements, un éclairage sur les prélèvements et des conseils sur le déroulement de la visite en elle-même. Et la Fnosad, bien à l'écoute des TSA, avait justement réalisé des cours sur tous ces sujets à l'exception de quelques maladies. Ce sera pour 2023.

Les TSA, très anciens, plus de six ans de pratique pour nombre d'entre eux, ou tout récemment formés, ont reçu une formation très pratique sur l'art et la manière de communiquer avec les apiculteurs. Les nouveaux ont été "durement" mis à l'épreuve par les anciens durant la séance de jeu de rôle qui a clôturé le cours. Rendez-vous est pris pour revenir, l'an prochain. »



© Michel Rives

#### Formation à Rodez le 3 décembre 2022.

Cours sur la communication (jeu de rôle TSA/apiculteur). Un jeune TSA appelle un apiculteur réfractaire qui ne veut pas recevoir de visiteur. Que faire ?

## Les formateurs sanitaires apicoles FNOSAD



porté par l'école Oniris et l'École nationale vétérinaire d'Alfort. Ces 25 formateurs, en collaboration avec la coordinatrice, s'efforcent de se rendre disponibles aux dates retenues en fonction de leurs activités (professionnelles ou autres). La Fnosad salue leur engagement pour cette mission de formation. Une session de recrutement organisée en juin 2022 a permis d'intégrer quatre nouveaux formateurs, enrichissant encore la diversité des approches pédagogiques et améliorant le maillage territorial.

Cet enrichissement est réciproque selon Valérie Breton, vétérinaire et formatrice. Les deux formations pour lesquelles elle est intervenue en 2022 lui ont permis de rencontrer « des candidats d'un bon niveau, très motivés, et qui ont montré beaucoup d'intérêt à la formation même quand les sujets

étaient un peu rébarbatifs. Ces formations ont été très enrichissantes pour moi aussi, car les échanges avec les candidats TSA ne sont pas unilatéraux et nous, formateurs, en retirons souvent quelque chose. Je pense que ces formations sont globalement positives. »

En conclusion, il est à noter que toutes les formations de la Fnosad entrent dans son objectif principal qui est d'apporter la meilleure réponse possible aux organisations apicoles pour constituer un réseau cohérent et efficace de TSA, à même de suivre l'état sanitaire des ruchers, de satisfaire aux exigences réglementaires et de conseiller les apiculteurs sur les bonnes pratiques sanitaires apicoles.

Un calendrier des formations est régulièrement mis à jour sur le site de la Fnosad, n'hésitez pas à le consulter : [fnosad.com/formations](https://fnosad.com/formations) •